

Suivez-nous sur

[Alertes électroniques](#)
[Blogs](#)
[RSS](#)
[Twitter](#)
[Facebook](#)
[YouTube](#)

L'érosion des retraites

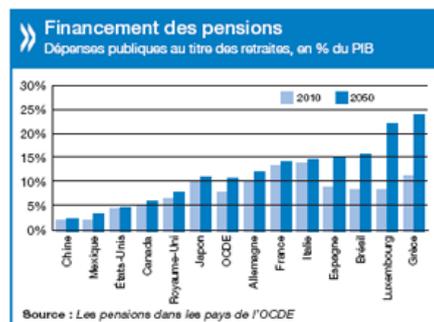
[Envoyer](#)
[Imprimer](#)
[Twitter](#)

 En savoir plus sur [Restaurer les finances publiques](#)

Edward Whitehouse, direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales

Les retraites représentent une part importante des dépenses publiques, et une cible pour les gouvernements soucieux de comprimer leur budget. Que font les pays pour gérer les coûts à l'heure où la population vieillit à un rythme accru ?

Il n'est pas surprenant que de nombreux gouvernements se soient intéressés aux retraites pour équilibrer leurs comptes, les pensions de retraite et de réversion constituant fréquemment leur principal poste budgétaire : en moyenne, les dépenses de retraite avoisinent 8 % du PIB dans les pays de l'OCDE, soit 16 % de l'ensemble des dépenses publiques.



Les dépenses de retraite subissent des tensions en raison du vieillissement de la population. Il y a actuellement 4 personnes en âge de travailler (de 20 à 64 ans) pour chaque personne ayant l'âge de la retraite (65 ans et plus). Ce ratio reviendra à 3 pour 1 en 2025, et à 2 pour 1 en 2050. Et certains pays de l'OCDE sont confrontés à un défi démographique plus important que d'autres. En 2050, le Japon, pays où la population est la plus âgée, comptera à peine 1,2 personne en âge de travailler pour chaque personne ayant l'âge de la retraite, contre plus de 3 pour 1 en Turquie. Le Fonds monétaire international a calculé que ces 20 prochaines années, le coût budgétaire du vieillissement sera presque 10 fois supérieur aux effets de la crise sur les finances publiques des pays avancés du G20.

De nombreux pays ont déjà pris des mesures pour réduire le futur coût des retraites. Le changement le plus visible est le recul de l'âge de la retraite : aujourd'hui de 62,5 ans pour les hommes et 61,1 pour les femmes, il s'établira à près de 65 ans pour tous en 2050. Dans plusieurs pays de l'OCDE, il sera même supérieur : 67 ans en Allemagne, en Australie, au Danemark, aux États-Unis, en Islande et en Norvège, et 68 ans au Royaume-Uni. L'Irlande et les Pays-Bas envisagent aussi sérieusement cette option.

La viabilité financière reste problématique dans de nombreuses économies. Dans sept pays, les dépenses publiques anticipées dépassent le chiffre actuel le plus élevé, soit 14 % du PIB en Italie : la Belgique, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg et la Slovaquie. La France et la Grèce en font également partie, mais les prévisions sont antérieures aux récentes réformes des retraites, qui durcissent notamment les conditions de départ en retraite anticipée. Même dans les pays ayant des dépenses publiques de retraite relativement faibles, comme l'Irlande et le Royaume-Uni, les autorités ont entrepris de minorer le coût des prestations versées aux fonctionnaires et autres salariés du secteur public.

Ailleurs, l'adéquation des prestations suscite des préoccupations. Réduire les prestations pour comprimer le coût des retraites futures peut exposer les personnes âgées au risque de pauvreté. C'est particulièrement vrai dans les pays comme la République slovaque et la Pologne, où les réformes ont sensiblement amoindri les composantes redistributives du système de retraite. Cela vaut aussi en Allemagne et au Japon, qui ont procédé à une compression générale des prestations, dans les mêmes proportions pour les hauts et les bas revenus. À l'inverse, la Finlande, la France et la Suède ont protégé les bas revenus, qui n'ont pas subi de plein fouet les réductions des prestations, et elles ont préservé, voire resserré le filet de protection dont bénéficient les personnes âgées. L'Australie et le Royaume-Uni ont relevé l'âge de la retraite et les droits à pension, l'augmentation des prestations bénéficiant principalement aux retraités à faible revenu.

De nombreux pays ont tenté de favoriser l'adhésion à des dispositifs de retraite privés facultatifs destinés à compléter les maigres pensions publiques des salariés actuels. L'Allemagne a introduit un nouveau type de régime privé assorti d'incitations fiscales généreuses : environ deux tiers des actifs y ont souscrit.

En Nouvelle-Zélande, KiwiSaver est le premier mécanisme national fondé sur le principe de l'affiliation automatique. À moins d'avoir exprimé le désir de ne pas y adhérer, les salariés sont couverts par ce régime ; ce dispositif de retraite privé élargi couvre ainsi de 10 à 50 % de la population active. En 2012, le Royaume-Uni va introduire des changements analogues, qualifiés début 2010 par l'ancien ministre des Retraites d'événement le plus important de l'année 2012, devant les Jeux Olympiques. L'Irlande a annoncé son intention de lui emboîter le pas.

On a toujours considéré qu'il est plus facile de réformer en période de prospérité, lorsqu'on a les moyens de dédommager certains des perdants du processus. La politique des retraites des pays de l'OCDE semble plutôt avoir été guidée par le credo inverse : « il ne faut jamais gaspiller une bonne crise ». Depuis 2008, le rythme des réformes s'est accéléré, de nombreux pays annonçant des modifications substantielles des prestations de retraite. Mais trouver le juste équilibre entre l'adéquation des prestations et la viabilité budgétaire tient encore de la gageure.

Recommended links and references

- Voir les travaux de l'OCDE sur les retraites : www.oecd.org/els/social/pensions